

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2010.

L'an deux mil dix et le vingt-six novembre à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de la commune de La Beaume, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Serge RIGAUD, le maire.

Présents : EYMERY Jean-Claude, CANDY Roger, BERMOND François, BELLET Jean-Paul, PINET Jacqueline, NOISIER Françoise et RIGAUD Josiane.

Absents : BRUN Barnabé, CASTAGNO Pierre (pouvoir donné à EYMERY Jean-Claude), ELAPHOS Marie-Hélène (pouvoir donné à RIGAUD Serge).

Secrétaire de séance : BELLET Jean-Paul.

Lecture du précédent compte rendu : Approuvé et signé.

Demande de subventions pour l'achat de divers matériels (informatique, d'équipement, affichage...) - Plan de financement :

Plusieurs projets d'acquisition peuvent être financés à hauteur de 80 % par le Conseil Régional au titre du Fonds de Solidarité Locale 2011. Après avoir fait le point des besoins pour la commune, il est décidé de demander cette aide financière pour du matériel technique (élagueuse sur perche, aspirateur souffleur, fraise à neige, débroussailleuse et nettoyeur haute pression), informatique (pour renouveler l'équipement de la mairie), mobilier (pour aménager le bureau du maire) et touristique (installation d'un panneau signalétique d'information sur l'aire d'accueil). A noter que le matériel informatique sera subventionné à 30 % par la Région et à 50 % par le Conseil Général au titre des Projets d'Initiative Locale 2011.

➤ Délibération votée à l'unanimité.

Courrier d'administré à porter à connaissance :

Le maire donne lecture d'une lettre des parents de Mme Marie-José MEYSENQ à propos du procès qui l'a opposé à la commune concernant les conséquences pour les 2 parties (la commune et leur famille) de cette infraction au code de l'urbanisme. Ils s'inquiètent de la situation et des retombées financières de cette affaire. Le maire a communiqué les écritures comptables de la commune aux conseillers, ce qui leur a permis de constater que l'argent des contribuables n'a pas été gaspillé (les frais engagés ayant été couverts par l'assurance juridique de la commune). L'ensemble du conseil municipal souhaite rédiger un courrier à l'attention de Madame la Préfète des Hautes-Alpes en exprimant sa confiance envers le maire et sa gestion communale. Une réponse sera également envoyée de leur part aux doléances de M. et Mme Claude MEYSENQ.

Information sur le S.I.E. :

Le Syndicat Intercommunal d'Electrification (S.I.E.) doit être dissous. L'objectif fixé est d'avoir un délégué représentant l'ensemble du secteur cantonal auprès de la F.D.E. Les statuts devant changer avant le 31/12/2010 sous peine de perdre d'importants moyens de financement, une réunion est programmée avec la C.C.H.B. au mois de décembre 2010.

Règlement de l'eau potable :

En application de l'arrêté du 6 août 2007 relatif à la définition des modalités de calcul du plafond de la part de la facture d'eau non proportionnelle au volume d'eau consommé pour les habitations principales, les tarifs d'abonnement et de consommation doivent être recalculés afin de respecter les termes de la loi. Le règlement municipal de l'eau devra également être mis à jour. Une commission communale est créée pour traiter de ce sujet avec Mmes RIGAUD Josiane, NOISIER Françoise, MM. RIGAUD Serge, BELLET Jean-Paul et CANDY Roger.

Questions diverses (dossiers en cours...) :

- *Coupe affouagère* : Afin de poursuivre le chemin tracé dans le canton de "Boulon" et d'exploiter les coupes de bois pour l'affouage la mairie recueillera les inscriptions des personnes intéressées jusqu'au 15 décembre, ce qui permettra à l'ONF de procéder au marquage des lots attribués, le tarif de 35 € par lot restant inchangé. (voir règlement particulier figurant sur l'affichage).

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2010 (suite).

- *Campagne de stérilisation des chats* : La S.P.A. est intervenu comme convenu et s'est déplacé plusieurs fois pour capturer le plus possible de chats dans le village et au Villard. L'ensemble des opérations s'est bien déroulé et les chats stérilisés et marqués ont été relâchés rapidement. Certains particuliers ont profité de l'occasion pour faire stériliser leur propre animal, à leurs frais.
- *Chemins du Soleil* : La 9^{ème} édition du raid V.T.T. "Les chemins du Soleil" se déroulera du 3 au 6 juin 2011 et traversera la commune. Une étape s'arrêtera à Aspres-sur-Buëch et le parcours s'achèvera sur Gap. A cette occasion l'Espace Rando des Pays du Buëch et la C.C.H.B. en partenariat avec l'association « Raid VTT » et la Grande Traversée des Alpes travaillent sur son organisation. Ils appellent à mobiliser un maximum de personnes pour assurer le bon déroulement de la manifestation (logistique, tracé et balisage, repas, ravitaillement, point sécurité-route).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.